



Comité de Formulation du Programme
Compact Régional Energie - MCC



Addendum N° 01 à la Demande d'Offres

Référence : CFPCR-25-4018

« Sélection d'un Consultant pour la réalisation des études du coût de service public de l'électricité, les tarifs de vente et de transport d'électricité ainsi que l'impact de l'accès des tiers au réseau et du marché régional (PIR 3) »

8 mai 2026

Le présent Addendum N°01 à la Demande d'Offres (D0) Réf. CFPCRCI-CONSULTANT-QCBS-25-4018 est émis pour modifier les éléments ci-dessous.

La Demande d'Offres est modifiée comme suit :

Lettre d'Invitation

Supprimer :

Article 11.

Les Offres doivent être déposées comme indiqué au point 17 des Instructions aux Offrants (IO 17.1 c), au plus tard **le 21 mai 2026 à 15h00 – heure d'Abidjan.**

Remplacer par :

Article 11.

Les Offres doivent être déposées comme indiqué au point 17 des Instructions aux Offrants (IO 17.1 c), au plus tard **le 05 juin 2026 à 15h00 – heure d'Abidjan.**

Supprimer :

Article 13.

Le Système intérimaire de Contestation des Soumissionnaires est accessible à travers le lien suivant : <https://cfpcr-mcc.ci/wp-content/uploads/2025/10/IBCS-IS-approuve-CFPCR.pdf>

Remplacer par :

Article 13.

Le Système intérimaire de Contestation des Soumissionnaires est accessible à travers le lien suivant : <https://cfpcr-mcc.ci/wp-content/uploads/2025/10/IBCS-approuve-CFPCR.pdf>

Section 2 : Données Particulières

Supprimer :

IO 17.1 (g) :

Dans le cas où un Offrant soumet son **Offre Technique** protégée par un mot de passe, le mot de passe doit être envoyé **au plus tard avant l'heure limite de soumission des offres à 15h00 -heure locale de IPA le 21 mai 2026** à l'adresse électronique suivante IPA.CIReg@dt-global.com

Remplacer par :

IO 17.1 (g) :

Dans le cas où un Offrant soumet son **Offre Technique** protégée par un mot de passe, le mot de passe doit être envoyé **au plus tard avant l'heure limite de soumission des offres à 15h00 -heure locale de IPA le 05 juin 2026** à l'adresse électronique suivante IPA.CIReg@dt-global.com

Supprimer :

IO 18.1 :

La date limite de soumission des Offres est :

21 mai 2024 à 15h00 - heure d'Abidjan via le Lien de Demande de fichier indiqué à la sous-clause 17.1 c)

Remplacer par :

IO 18.1 :

La date limite de soumission des Offres est :

05 juin 2026 à 15h00 - heure d'Abidjan via le Lien de Demande de fichier indiqué à la sous-clause 17.1 c)

Supprimer :

IO 21.1 :

L'ouverture des Offres se déroulera via une réunion en ligne sur la plateforme **Microsoft Teams le 21 mai 2026 à 15h30 - heure d'Abidjan.**

Un courriel sera envoyé avec les instructions de dépouillement des soumissions aux Offrants ayant soumissionné. Le Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions techniques sera envoyé à tous les Offrants ayant soumissionné aux date et heure limites indiquées à la clause 18.1.

Remplacer par :

IO 21.1 :

L'ouverture des Offres se déroulera via une réunion en ligne sur la plateforme **Microsoft Teams le 05 juin 2026 à 15h30 - heure d'Abidjan.**

Un courriel sera envoyé avec les instructions de dépouillement des soumissions aux Offrants ayant soumissionné. Le Procès-verbal de la séance d'ouverture des propositions techniques sera envoyé à tous les Offrants ayant soumissionné aux date et heure limites indiquées à la clause 18.1.

Toutes les autres clauses et conditions de la Demande d'Offres qui n'ont pas été modifiées par cet Addendum N°01 restent en vigueur.